



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 5 décembre 2024

Convocation du : 28 novembre 2024

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le cinq décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Bernard HAESBROECK (jusqu'à la délibération DE24.173), Thomas BLACTOT, Lahcem AIT EL HAJ, Alexis DEBUISSON, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ (jusqu'à la délibération DE24.155), Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Jean-Michel MONPAYS (jusqu'à la délibération DE24.173), Catherine DE PARIS, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Arnaud MARIE, Martine DUBREU, Céline LEROUX (jusqu'à la délibération DE24.155), Sylvie GUSTIN, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dominique BAILLEUL

DE24.161

FINANCES
TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025

Autorisation- Approbation



Comme chaque année, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les montants des primes et redevances qui seront appliqués au cours de l'année civile à venir.

Certains tarifs des services dits « à la population » relèvent parallèlement de délibérations spécifiques, applicables suivant le calendrier de la vie scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les propositions de tarifs figurant au tableau en annexe, applicables au 1^{er} janvier 2025.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

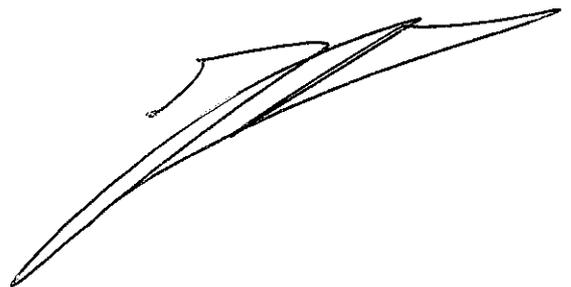


Pour expédition conforme,
Le Maire,

Dominique BAILLEUL
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS



TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

DESCRIPTION	2024	2025
CIMETIÈRE		
Participation Funérailles Indigents	1 253,07 €	1 253,07 €
CONCESSIONS 15 ANS		
Pleine terre, superficie de 2m ²	101,62 €	101,62 €
Superposition dans pleine terre, superficie de 2 m ²	50,84 €	50,84 €
Superposition dans pleine terre, superficie de 3 m ²	87,75 €	87,75 €
Possibilité de caveau, superficie de 2,50 m ²	138,59 €	138,59 €
Possibilité de caveau, superficie de 5 m ²	326,84 €	326,84 €
Superposition dans tombe avec possibilité de Caveau, superficie de 2,50 m ²	69,26 €	69,26 €
Tombe cinéraire de 1 m ²	309,53 €	309,53 €
Superposition tombe cinéraire de 1 m ²	154,73 €	154,73 €
Columbarium	265,63 €	265,63 €
Columbarium superposition	132,82 €	132,82 €
CONCESSIONS 30 ANS		
Pleine terre, superficie de 2m ²	295,65 €	295,65 €
Superposition dans pleine terre, superficie de 2 m ²	147,80 €	147,80 €
Superposition dans pleine terre, superficie de 3 m ²	261,03 €	261,03 €
Possibilité de sarcophage, superficie de 2,50 m ²	404,22 €	404,22 €
Possibilité de sarcophage, superficie de 5 m ²	979,33 €	979,33 €
Superposition dans tombe avec possibilité de Sarcophage, superficie de 2,50 m ²	202,08 €	202,08 €
Columbarium	522,00 €	522,00 €
Superposition columbarium	261,03 €	261,03 €
Tombe cinéraire de 1 m ²	635,17 €	635,17 €
Superposition tombe cinéraire de 1 m ²	317,58 €	317,58 €
CONCESSIONS 50 ANS		
Pleine terre, superficie de 2m ²	831,53 €	831,53 €
Superposition dans pleine terre, superficie de 2 m ²	415,78 €	415,78 €
Superposition dans pleine terre, superficie de 3 m ²	670,96 €	670,96 €
Possibilité de sarcophage, superficie de 2,50 m ²	1 087,90 €	1 087,90 €
Possibilité de sarcophage, superficie de 5 m ²	2 373,27 €	2 373,27 €
Superposition dans tombe avec possibilité de Sarcophage, superficie de 2,50 m ²	543,98 €	543,98 €
SUPERPOSITIONS DANS TOMBES PERPÉTUELLES		
Superficie de 2 m ²	1 470,19 €	1 470,19 €
Superficie de 2,50 m ²	1 977,15 €	1 977,15 €
Superficie de 3 m ²	2 501,49 €	2 501,49 €

JMM

DB

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

DESCRIPTION	2024	2025
TAXIS		
Dépôt de garantie	52,55 €	52,55 €
Droit de stationnement (par trimestre)	10,39 €	10,39 €
COMMISSION DE SECURITE		
Vacation aux membres	6,24 €	6,24 €
Montant maximum annuel	204,89 €	204,89 €
STATIONNEMENT – DISQUE BLEU		
Disque bleu	1,00 €	1,00 €
Porte carte	0,50 €	0,50 €
Carte de stationnement « Presto »		
Abonnement mensuel	15,00 €	15,00 €
Abonnement trimestriel	40,00 €	40,00 €
Abonnement annuel	160,00 €	160,00 €
Carte perdue	15,00 €	15,00 €
changement de véhicule	10,00 €	10,00 €
Carte de stationnement « Piano »		
Carte perdue	15,00 €	15,00 €
changement de véhicule	10,00 €	10,00 €
PROPRETE URBAINE		
Déjections sur domaine public	32,00 €	32,00 €
Ramassage des dépôts sauvages pour 1 m ³	232,00 €	232,00 €
Tags et graffiti par m ²	60,00 €	60,00 €
Dépôts sauvages, déjections canines et jets de Déchets sur les espaces publics – frais de dossiers administratifs	70,00 €	70,00 €
Jets de déchets sur les espaces publics	25,00 €	25,00 €
Nettoyage des espaces publics – Lavage	55,00 €	55,00 €
Nettoyage des espaces publics – désherbage	50,00 €	50,00 €
Les 10 1 ^{er} mètres linéaires		
puis 10€ / m suivants	10,00 €	10,00 €
PRIME AUX JUBILAIRES		
Noces d'Or	155,32 €	155,32 €
Noces de Diamant	208,88 €	208,88 €
Noces de Palissandre	278,51 €	278,51 €
Noces de Platine	278,51 €	278,51 €
DROITS DE PLACE		
MARCHES		
Ticket quotidien (le mètre linéaire)	1,00 €	1,00 €
Abonnement au trimestre (le mètre linéaire)	9,80 €	9,80 €
Chalets – Marché de Noël (forfait 5 jours) *tarif modifié en septembre 2024	150,00 €	150,00 €
BRADERIES		
Braderie communale (le mètre linéaire)	2,50 €	2,50 €
DEPOTS ET VENTE DE FLEURS – TOUSSAINT		
Forfait 6 jours – moins de 50 m ² , par m ²	2,30 €	2,30 €
Forfait 6 jours – plus de 50 m ² , par m ²	2,00 €	2,00 €
CIRQUES ET CHAPITEAUX		
Installations de moins de 750 m ²		
Forfait 3 jours maximum, le m ²	0,62 €	0,62 €
Journée supplémentaire, le m ²	0,40 €	0,40 €

JMM

DB

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

S²LOW

ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

STATIONNEMENT DE CAMIONS VENTES DIRECTES		
Limité à 5 jours par an	84,93 €	84,93 €
FETES FORAINES		
COMMUNALES – FORFAIT 15 JOURS – DUCASSE DE L'HOPITAL		
Installations de moins de 200 m ² , le m ²	2,14 €	2,14 €
Installations de plus de 200 m ² , le m ²	1,88 €	1,88 €
Stationnement de caravanes – forfait, le m ²	0,48 €	0,48 €
FETES COMMUNALES – FORFAIT 15 JOURS		
Installations de moins de 200 m ² , le m ²	2,62 €	2,62 €
Installations de plus de 200 m ² , le m ²	2,37 €	2,37 €
Stationnement de caravanes – forfait, le m ²	0,48 €	0,48 €
DUCASSE DES NIEULLES		
Installations de moins de 200 m ² , le m ²	0,79 €	0,79 €
Installations de plus de 200 m ² , le m ²	0,70 €	0,70 €
Stationnement de caravanes – forfait, le m ²	0,49 €	0,49 €
Stands ambulants (vente confettis, ballons) Par jour et par stand	35,10 €	35,10 €
STANDS HORS FETE FORAINE (ex. Nougaterie)		
Forfait 15 jours	84,93 €	84,93 €

Jmm

DB

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

DESCRIPTION	2024	2025
DROITS DE STATIONNEMENT		
ACTIVITES COMMERCIALES NON SEDENTAIRES		
<i>Stationnement des véhicules d'exposition ou Publicitaire sur la voie publique Vente ambulante</i>		
Forfait par jour – moins de 5 véhicules Limités à 4 jours consécutifs	169,84 €	169,84 €
<i>Activités ambulantes de type Friterie, Pizzeria, Food Truck..... Paiement mensuel</i>		
Occupation annuelle activité semi fixe	283,06 €	283,06 €
Occupation annuelle activité ambulante pour un soir par semaine	193,15 €	193,15 €
<i>Stationnement de marchands de 4 saisons, De crèmes glacées ou confiseries Aux emplacements désignés, Hors emprise marché approvisionnement</i>		
Par trimestre	26,77 €	26,77 €
OCCUPATION LIEES A DES TRAVAUX		
POSE DE BENNE		
<i>Forfait semaine</i> calendaire (du lundi au dimanche) <i>(toute semaine commencée est due)</i>		
Pénalité en cas d'occupation sans déclaration préalable	16,98 €	16,98 €
Tout tonnage – forfait semaine – afin d'éviter tout surplus de dépôt dans la benne, celle-ci devra être évacuée dès qu'elle sera chargée. En cas de non respect doublement du tarif	25,22 €	25,22 €
UTILISATION D'UNE NACELLE ELEVATRICE OU GRUE DE LEVAGE		
<i>Forfait semaine</i> calendaire (du lundi au dimanche) <i>(toute semaine commencée est due)</i>	26,26 €	26,26 €
UTILISATION D'UNE GRUE A TOUR		
<i>Forfait semaine</i> calendaire (du lundi au dimanche) <i>(toute semaine commencée est due)</i>	15,38 €	15,38 €
ECHAFAUDAGE FIXE, MOBILE, MONTE-CHARGE, ECHELLES A TAQUETS		
<i>Forfait semaine</i> calendaire (du lundi au dimanche) <i>(toute semaine commencée est due)</i>		
Si obtention d'une prime communale	Gratuité	Gratuité
Pénalité en cas d'occupation sans déclaration préalable	16,98 €	16,98 €
De 0 à 12 m linéaires	26,26 €	26,26 €
De 13 à 20 m linéaires	35,21 €	35,21 €
De 21 à 43 m linéaires	48,05 €	48,05 €
Au delà de 44 m linéaires, tarif au m linéaire	1,24 €	1,24 €
<i>Stationnement des véhicules des entreprises lors de travaux en zone payante (forfait à la journée)</i>		
par véhicule	6,45 €	6,45 €
CLOTURES, BARRICADES DE CHANTIER		
<i>Forfait semaine</i> calendaire (du lundi au dimanche) <i>(toute semaine commencée est due)</i>		
Pénalité en cas d'occupation sans déclaration préalable	16,98 €	16,98 €
De 0 à 12 m linéaires	20,26 €	20,26 €
De 13 à 20 m linéaires	26,97 €	26,97 €
De 21 à 43 m linéaires	31,69 €	31,69 €
Au delà de 44 m linéaires, tarif au m linéaire	0,74 €	0,74 €
BUNGALOW DE CHANTIER, BASE VIE OU BUREAUX DE VENTE, CONTAINER DE STOCKAGE		
<i>Forfait semaine</i> calendaire (du lundi au dimanche) <i>(toute semaine commencée est due)</i>		
Pénalité en cas d'occupation sans déclaration préalable	16,98 €	16,98 €
Inférieur à 10 m ²	20,36 €	20,36 €
De 11 à 20 m ²	32,98 €	32,98 €
Supérieur à 20 m ²	45,60 €	45,60 €
WC DE CHANTIER		
<i>Forfait semaine</i> calendaire (du lundi au dimanche) <i>(toute semaine commencée est due)</i>	10,00 €	10,00 €
ETALS ET PRESENTOIRS DE DENREES, FLEURS OU OBJETS DIVERS		
le m ²	8,15 €	8,15 €

JMM JB

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

S²LOW

ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

ROTISSERIES OU DISTRIBUTEURS DE DENREES ALIMENTAIRES AUTOMATIQUES (pain, boissons, autres)		
l'appareil	56,61 €	56,61 €
CHEVALETS PUBLICITAIRES, ORIFLAMMES, CARTES OU MENUS DES RESTAURANTS		
le chevalet	26,92 €	26,92 €
TERRASSE DE CAFE, DE RESTAURANT, BOULANGERIE OU TOUTE AUTRE TERRASSE LIEE A L'ACTIVITE DU COMMERCE Gratuité la 1ère année		
le m ² (pour la saison)	8,78 €	8,78 €
MICRO-SIGNALISATION COMMERCIALE SICOM		
par latte	10,00 €	10,00 €

Jmm

DB

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

S²LOW

ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

DESCRIPTION	2024	2025
LOCATION DE MATÉRIEL		
TABLES		
* 153 x 77	1,86 €	1,86 €
* 183 x 76	2,21 €	2,21 €
* résine 183 x 76	3,87 €	3,87 €
CHAISES		
* pliante	0,62 €	0,62 €
* PVC	0,62 €	0,62 €
PODIUMS		
* location au m ²	3,45 €	3,45 €
* praticable 2 m X 1 m	6,87 €	6,87 €
STATIONNEMENT INTERDIT	1,19 €	1,19 €
BARRIERES ANTI-FOULE	1,81 €	1,81 €
PANNEAUX D'EXPOSITION		
* grille d'exposition 90 x 1,90	4,45 €	4,45 €
* panneaux entrée ville galva	5,18 €	5,18 €
* isoloir	1,14 €	1,14 €
SONORISATION (uniquement pour les associations)		
* sonorisation discours	55,12 €	55,12 €
* sonorisation extérieure	23,68 €	23,68 €
* micro	11,76 €	11,76 €
DIVERS		
* piquet - chaîne	1,30 €	1,30 €
FORFAIT TRANSPORT		
Aller	36,26 €	36,26 €
retour	36,26 €	36,26 €

Jmm

DB

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

En ce qui concerne la location du matériel existant, il y a lieu de prévoir le tarif de remplacement à neuf en cas de perte ou de dégradation trop importante nécessitant impérativement le rachat en neuf. Dans l'hypothèse où le matériel est réparable il sera demandé le remboursement des pièces à remplacer sur la base d'un Devis et/ou du coût horaire des agents assurant la réparation.

DESCRIPTION	2024	2025		
MATÉRIEL				
Table 183 x 76	202,77 €	202,77 €		
Table 183 x 76 résine	107,82 €	107,82 €		
Chaises PVC coque	44,77 €	44,77 €		
Chaises métalliques pliantes	96,02 €	96,02 €		
Praticable 2 m X 1 m	553,41 €	553,41 €		
Stationnement interdit	163,20 €	163,20 €		
Barrières anti-foule	117,07 €	117,07 €		
Piquet	89,39 €	89,39 €		
Chaîne (x25mètres)	56,51 €	56,51 €		
Panneau entrée de ville galva	233,11 €	233,11 €		
Panneau à grille 1m80x1m20	119,66 €	119,66 €		
Support pour panneau à grille	10,38 €	10,38 €		
Chariot transport 50 chaises pliantes	142,75 €	142,75 €		
Chariot transport 20 tables	202,37 €	202,37 €		
Mise à disposition en priorité aux associations membres De l'Espace Associatif Armentériois				
MATÉRIEL	2024	Valeur À neuf 2024	2025	Valeur À neuf 2025
Remorque frigorifique	202,90 €	12 188,82 €	202,90 €	12 188,82 €
Sonorisation	67,65 €	1 861,06 €	67,65 €	1 861,06 €
Remorque podium	1 929,21 €	21 549,40 €	1 929,21 €	21 549,40 €

Jmm

DB

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

LOCATION SALLES MUNICIPALES	2024	2024	2025	2025
SALLES POLYVALENTES				
(1) L'heure supplémentaire peut être réclamée pour la préparation en amont ou pour le rangement le lendemain en fonction des possibilités du planning (2) Le forfait chauffage est obligatoire de novembre à avril pour toutes les Salles polyvalentes et restaurants municipaux				
SALLE MARIE LECOQ (Capacité 200 personnes à table – 300 debout)				
Tarif Associations Armentières				
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	265,05 €		265,05 €	
* Forfait 8h00	132,53 €		132,53 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €	
* Forfait chauffage (2)		138,97 €		138,97 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €	
Tarif Particuliers (armentières uniquement)				
* Forfait de 8 h 00 à répartir entre 8 h 00 et 20 h 00	282,72 €		282,72 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	37,43 €		37,43 €	
* Forfait chauffage (2)		192,80 €		192,80 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE (capacité 100 personnes à table – 130 debout)				
Tarif Associations Armentières				
* Journée (8 h 00 à 2 h 00 du matin)	137,78 €		137,78 €	
* Forfait 8h00	68,89 €		68,89 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €	
* Forfait chauffage (2)		126,36 €		126,36 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €	
Tarif Particuliers (armentières uniquement)				
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	382,85 €		382,85 €	
* Forfait 8 heures	191,42 €		191,42 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €	
* Forfait chauffage (2)		192,80 €		192,80 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €	
SALLE POLYVALENTE DU FOYER BROSSETTE (capacité 100 personnes à table – 140 debout)				
Tarif Associations Armentières				
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	123,68 €		123,68 €	
* Forfait 8h00	61,84 €		61,84 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €	
* Forfait chauffage (2)		126,36 €		126,36 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €	
CANTINE BROSSETTE (capacité 40 personnes à table – 40 debout)				
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	42,38 €		42,38 €	
* Forfait 8h00	29,46 €		29,46 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €	
* Forfait chauffage (2)		97,01 €		97,01 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €	
* Utilisation de la cuisine	54,35 €		54,35 €	
LOCATION SALLES MUNICIPALES				
SALLES POLYVALENTES				
FOYER MESSINES (2 salles d'une capacité chacune De 90 personnes à table 90 debout)				
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	95,40 €		95,40 €	
* Forfait 8h00	47,70 €		47,70 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €	
* Forfait chauffage (2)		117,69 €		117,69 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €	
BATIMENT DES CAPUCINS – SALLE ALAIN LEBLEU (capacité 90 personnes à table – 90 debout)				
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	95,40 €		95,40 €	
* Forfait 8h00	47,70 €		47,70 €	
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €	
* Forfait chauffage (2)		117,69 €		117,69 €

J m DB

* Forfait nettoyage	48,62 €	48,62 €	
SALLE MARCEAU CHRETIEN (capacité 90 Personnes à table – 90 debout)			
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	95,40 €		95,40 €
* Forfait 8h00	47,70 €		47,70 €
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €
* Forfait chauffage (2)		117,69 €	117,69 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €
RESTAURANTS MUNICIPAUX			
FOYER RESTAURANT (capacité 220 personnes à table – 266 debout)			
Tarif Associations Armentières			
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	194,37 €		194,37 €
* Forfait 8h00	97,19 €		97,19 €
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €
* Forfait chauffage (2)		117,69 €	117,69 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €
* Utilisation de la cuisine	136,17 €		136,17 €
RESTAURANT SCOLAIRE LEON BLUM (capacité 180 personnes à table 180 debout)			
Tarif Associations Armentières			
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	159,02 €		159,02 €
* Forfait 8h00	79,52 €		79,52 €
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €
* Forfait chauffage (2)		117,69 €	117,69 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €
* Utilisation de la cuisine	136,17 €		136,17 €
RESTAURANT SCOLAIRE ANATOLE FRANCE (capacité 90 personnes à table – 90 debout)			
Tarif Associations Armentières			
* Journée (8h00 à 2h00 du matin)	95,40 €		95,40 €
* Forfait 8h00	53,01 €		53,01 €
* Heure supplémentaire (par heure) (1)	24,94 €		24,94 €
* Forfait chauffage (2)		117,69 €	117,69 €
* Forfait nettoyage	48,62 €		48,62 €
* Utilisation de la cuisine	136,17 €		136,17 €
LOCATION SALLES MUNICIPALES			
	2024		2025
FOYER D'HEBERGEMENT BROSSOLETTE			
Repas du midi (sauf week-ends et jours fériés)	5,66 €		5,66 €
Tarif nuitée (par personne)			
Été – de mai à octobre	15,03 €		15,03 €
Hiver – de novembre à avril	16,18 €		16,18 €
TARIFS SALLES A LA SEMAINE			
Mise à disposition des salles attenantes pour l'organisation De réunions et/ou de formations avec réservation de l'hébergement			
salle polyvalente	gratuite		gratuite
salle de cantine avec cuisine (été)	222,90 €		222,90 €
salle de cantine avec cuisine (hiver)	267,93 €		267,93 €
à disposition uniquement des salles dans le cadre de réunions Lors d'un stage et /ou de formations			
salle polyvalente (été)	277,18 €		277,18 €
salle polyvalente (hiver)	334,92 €		334,92 €
salle de cantine avec cuisine (été)	222,90 €		222,90 €
salle de cantine avec cuisine (hiver)	267,93 €		267,93 €
TARIFS WEEK-END OU FORFAIT 3 JOURS			
Mise à disposition des salles attenantes pour l'organisation de réunions et/ou de formations avec réservation de l'hébergement			
salle polyvalente	gratuite		gratuite
salle de cantine avec cuisine (été)	146,67 €		146,67 €
salle de cantine avec cuisine (hiver)	190,57 €		190,57 €
Mise à disposition uniquement des salles dans le cadre de réunions lors d'un stage et /ou de formations			
salle polyvalente (été)	184,77 €		184,77 €
salle polyvalente (hiver)	248,30 €		248,30 €
salle de cantine avec cuisine (été)	146,67 €		146,67 €

JMM DB

salle de cantine avec cuisine (hiver)	190,57 €	190	
LOCATION SALLES MUNICIPALES	2024	2025	
ESPACE CULTUREL « LE VIVAT »			
<i>Tarif Association Locale subventionnée ou 1ère demande ou sans droit d'entrée</i>			
Heure de régie	99,56 €		99,56 €
Forfait bar (pour utilisation par les associations armentières)	117,45 €		117,45 €
Forfait Nettoyage	198,24 €		198,24 €
9H00/19H00	Gratuit		Gratuit
9H00/0H00			
9H00/13H00 ou de 14H00 à 18H00			
18H00/0H00			
Au-delà de minuit (par heure)			
<i>Tarif Association Locale subventionnée ou 2ème demande ou avec droit d'entrée</i>			
9h00 à 19h00	836,61 €		836,61 €
9H00 à minuit	1 590,28 €		1 590,28 €
9H00/13H00 ou de 14H00 à 18H00	384,12 €		384,12 €
18H00/00H00	836,61 €		836,61 €
Au-delà de minuit (par heure)	198,24 €		198,24 €
Heure de régie	99,56 €		99,56 €
Forfait bar (pour utilisation par les associations armentières)	117,45 €		117,45 €
Forfait Nettoyage	198,24 €		198,24 €
<i>Tarif autres utilisateurs (armentiers uniquement)</i>			
9H00/19H00	1 683,08 €		1 683,08 €
9H00/0H00	2 970,14 €		2 970,14 €
9H00/13H00 ou de 14H00 à 18H00	768,76 €		768,76 €
18H00/0H00	1 683,08 €		1 683,08 €
Au-delà de minuit (par heure)	395,09 €		395,09 €
Heure de régie	99,56 €		99,56 €
Forfait bar (pour utilisation par les associations armentières)	117,45 €		117,45 €
Forfait Nettoyage	198,24 €		198,24 €
<i>Tarif associations ou autres utilisateurs extérieurs</i>			
Salle de spectacle			
9H00/19H00	2 576,09 €		2 576,09 €
9H00 à minuit	3 477,89 €		3 477,89 €
9H00/13H00 ou de 14H00 à 18H00	1 026,47 €		1 026,47 €
18H00 à minuit	1 545,36 €		1 545,36 €
Au-delà de minuit (par heure)	408,36 €		408,36 €
Forfait bar (si celui-ci n'est pas rendu propre à l'issue de la manifestation)	128,60 €		128,60 €
Hall			
14H00/18H00	901,38 €		901,38 €
18H00 à minuit	1 287,99 €		1 287,99 €
Forfait nettoyage	198,24 €		198,24 €
<i>Tarif partenaires du Vivat (Région HDF, MEL, CD59, ONDA)</i>			
Salle de spectacle			
9H00/19H00	1 932,02 €		1 932,02 €
9H00 à minuit	2 576,09 €		2 576,09 €
9H00/13H00 ou de 14H00 à 18H00	772,62 €		772,62 €
18H00 à minuit	1 159,09 €		1 159,09 €
Au-delà de minuit (par heure)	408,36 €		408,36 €
Forfait bar (si celui-ci n'est pas rendu propre à l'issue de la manifestation)	96,43 €		96,43 €
Hall			
14H00/18H00	676,12 €		676,12 €
18H00 à minuit	965,60 €		965,60 €
Forfait nettoyage	198,24 €		198,24 €

Jmm
DB

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le



ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

DESCRIPTION	2024	2025
Assiette plate 23,5cm	3,77 €	3,77 €
Assiette creuse 22,5cm	3,77 €	3,77 €
Assiette à dessert 19,5cm	3,03 €	3,03 €
Araignée ronde diamètre 26	64,76 €	64,76 €
Bac blanc 53 x 32	15,69 €	15,69 €
Bac gastronome inox plein profondeur 10cm	20,93 €	20,93 €
Bac gastronome inox perforé profondeur 10cm	40,27 €	40,27 €
Bol 32cl	2,38 €	2,38 €
Corbeille à pain	6,17 €	6,17 €
Couteau de table	0,49 €	0,49 €
Couvercle pour bac gastro	15,51 €	15,51 €
Cuillère à dessert/café	0,11 €	0,11 €
Cuillère à soupe	0,32 €	0,32 €
Cuillère de service	2,95 €	2,95 €
Ecumoire diamètre 16	11,79 €	11,79 €
Flûte 14cl (champagne)	2,68 €	2,68 €
Fourchette de service	2,95 €	2,95 €
Fourchette de table	0,32 €	0,32 €
Légumier inox diamètre 20cm	7,99 €	7,99 €
Légumier inox diamètre 24cm	9,24 €	9,24 €
Louche diamètre 8	6,75 €	6,75 €
Marmite diamètre 32 (10 litres)	79,09 €	79,09 €
Passoire diamètre 32	58,70 €	58,70 €
Percolateur électrique 75 tasses	237,80 €	237,80 €
Percolateur électrique 96 tasses	270,23 €	270,23 €
Pichet en inox 1,5 litres	16,48 €	16,48 €
Plat plat oval inox 34cm	5,36 €	5,36 €
Plat plat oval inox 41cm	7,11 €	7,11 €
Plat plat rond inox diamètre 30cm	9,81 €	9,81 €
Ramequin 8,5cm	0,67 €	0,67 €
Saucière inox	7,18 €	7,18 €
Soupière inox 24cm (soit 4 litres)	14,02 €	14,02 €
Soupière inox 22cm (soit 2,25 litres)	11,89 €	11,89 €
Tasse à café 9cl	1,09 €	1,09 €
Verre 16cl (apéritif)	0,51 €	0,51 €
Verre à pied 19cl (vin)	2,55 €	2,55 €
Verre à pied 24,5cl (eau)	2,68 €	2,68 €

Jam
DB

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

DESCRIPTION	2024	2025
RESTAURATION MUNICIPALE		
Personnes âgées	5,99 €	5,99 €
Personnes âgées assistées du CCAS	4,11 €	4,11 €
Stagiaires associatifs	5,65 €	5,65 €
REPAS A DOMICILE		
* Armentériois non imposables	7,78 €	7,78 €
* Armentériois imposables	9,83 €	9,83 €
JUMELAGE (STALYBRIDGE/OSTERODE)		
<i>Echanges de classes</i>		
* élève domicilié à ARMENTIERES	142,02 €	142,02 €
* non domicilié à ARMENTIERES	192,62 €	192,62 €
MEDIATHEQUE – LUDOTHEQUE		
* abonnement annuel armentériois	Gratuit	Gratuit
* abonnement annuel extérieur (sauf accord particulier avec les villes d'origine)	65,00 €	65,00 €
* remplacement carte de lecture	3,00 €	3,00 €
* vente de documents (Foire aux docs)	1,00 €	1,00 €
PHOTOCOPIE ET IMPRESSION		
* photocopie (recto, format A 4)	Gratuit	Gratuit
* impression 5 pages format A4 noir et blanc par mois et par carte	Gratuit	Gratuit
ETAT CIVIL		
*triplicata de livret de famille	10,00 €	10,00 €
VENTE DE BOISSONS à consommer sur place / clubs seniors		
eau plate (0,5l)	0,75 €	0,75 €
Eau gazeuse (0,25l)	1,18 €	1,18 €
Soda light (0,33l)	1,29 €	1,29 €
Jus de fruit (0,33l)	1,29 €	1,29 €
Café	0,75 €	0,75 €
Thé	0,75 €	0,75 €
Soupe (20 cl)	0,75 €	0,75 €
Petite restauration salée type snacking (croque, hot dog, sandwichs...)	1,50 €	1,50 €
Petite restauration sucrée (crêpes, gaufres,...)	0,50 €	0,50 €
REPLACEMENT CLES ET BADGES		
Badge	47,56 €	47,56 €
Clé simple	3,62 €	3,62 €
Clé non reproductible	20,37 €	20,37 €

Jam
DB

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le



ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2024

Pas d'augmentation tarifs délibérés en juin 2023

Armentériens de 55 ans ou plus		Inscription à la MDS	Activités à la séance			Journée Globe-Trotteurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Carte Seniors - Informations générales (courrier ou dématérialisées) - Accès aux Clubs Récréatifs - Accès aux Parenthèses * - Activités sportives * - Ateliers d'initiation* - Navettes clubs* 	<ul style="list-style-type: none"> - Aquagym - Atelier cuisine - Séances thématiques (sportives, culturelles, artistiques...) 	Aquagym	Atelier cuisine	
A	< ou = 229	0,00 €	1,92 €	1,40 €	14,00 %	12,00 €
B	[230-381]		2,19 €	1,60 €	16,00 %	
C	[382-533]		2,47 €	1,80 €	18,00 %	
D	[534-685]		2,74 €	2,00 €	20,00 %	
E	[686-837]		3,01 €	2,20 €	22,00 %	
F	[838-989]		3,29 €	2,40 €	24,00 %	
G	[990-1141]		3,70 €	2,70 €	27,00 %	
H	[1142-1293]		4,11 €	3,00 €	30,00 %	
I	[1294-1445]		4,52 €	3,30 €	33,00 %	
J	[1446-1597]		4,93 €	3,60 €	36,00 %	
K	[1598-1749]		5,34 €	3,90 €	39,00 %	
L	[1750-1901]		5,62 €	4,10 €	41,00 %	
M	[1902-2053]		6,03 €	4,40 €	44,00 %	
N	sup à 2054		6,30 €	4,60 €	46,00 %	

Jmm

DB

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le



ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

Hors critères		Seniors non Armentériois					non Armentériois et/ou moins de 55 ans
		Inscription à la MDS		Activités à la séance			Journée Globe-Trotteurs
		- Informations générales (uniquement dématérialisées) - Accès aux Clubs Récréatifs - Accès aux Parenthèses * - Activités sportives ** - Ateliers d'initiation*** Si inscription contractée entre le 01/09 et le 31/12		- Aquagym - Atelier cuisine - Séances thématiques (sportives, culturelles, artistiques...)			
		Si inscription contractée entre le 01/01 et le 31/08	Aquagym	Atelier cuisine	Séances thématiques		
A	< ou = 229	126,20 €	63,10 €	8,64 €	6,31 €	63,10 %	60,00 €
B	[230-381]	128,00 €	64,00 €	8,77 €	6,40 €	64,00 %	
C	[382-533]	129,80 €	64,90 €	8,89 €	6,49 €	64,90 %	
D	[534-685]	131,60 €	65,80 €	9,01 €	6,58 €	65,80 %	
E	[686-837]	133,40 €	66,70 €	9,14 €	6,67 €	66,70 %	
F	[838-989]	135,20 €	67,60 €	9,26 €	6,76 €	67,60 %	
G	[990-1141]	137,00 €	68,50 €	9,38 €	6,85 €	68,50 %	
H	[1142-1293]	138,80 €	69,40 €	9,51 €	6,94 €	69,40 %	
I	[1294-1445]	140,60 €	70,30 €	9,63 €	7,03 €	70,30 %	
J	[1446-1597]	142,40 €	71,20 €	9,75 €	7,12 €	71,20 %	
K	[1598-1749]	144,20 €	72,10 €	9,88 €	7,21 €	72,10 %	
L	[1750-1901]	146,00 €	73,00 €	10,00 €	7,30 €	73,00 %	
M	[1902-2053]	147,80 €	73,90 €	10,12 €	7,39 €	73,90 %	
N	sup à 2054	149,60 €	74,80 €	10,25 €	7,48 €	74,80 %	

* selon disponibilité des places
** dans la limite d'une activité sportive par an
*** dans la limite d'1 atelier par an

JMM

DB

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le



ID : 059-215900176-20241205-DE24161-DE

TARIFS MUNICIPAUX ANNÉE CIVILE 2025

DESCRIPTION	2024	2025
PRESTATIONS POUR LES LOGEMENTS		
Electricité		
F2	475,53 €	475,53 €
F3	566,13 €	566,13 €
F4	566,12 €	566,12 €
F5	683,86 €	683,86 €
Gaz		
F2	234,08 €	234,08 €
F3	322,32 €	322,32 €
F4	322,32 €	322,32 €
F5	399,54 €	399,54 €
Chauffe-Eau (F2,F3,F4,F5)		
Eau		
Foyer d'une personne F2	319,87 €	319,87 €
Foyer de deux personnes F3	427,73 €	427,73 €
Foyer de trois personnes F4	449,80 €	449,80 €
Foyer de quatre personnes et plus F5	462,03 €	462,03 €
Chauffage		
par radiateur (F2,F3,F4,F5)	250,01 €	250,01 €

JMM

DB